

## Réorganisation de l'immobilier: Où en sommes-nous?

Le 28 juin 2010

### Rappel des faits:

Le projet de réorganisation IMO prévoyait de supprimer 160 postes sur 307 répartis sur 31 qualifications statutaires qualifiées de "métiers sensibles" selon les principes de la GPEC; de créer 65 postes dits "métiers émergents". Soit au total la suppression de 95 postes, 30% de l'effectif de la direction d'IMO, 40% de l'effectif des pôles opérationnels IMOS et IMON.

Quoiqu'en dise la direction cette réorganisation constitue le prélude de la mise en œuvre du plan prévu par le CRE de suppression de 800 postes en 5 ans (2%/an)

Le 11 mai dernier, alors que la direction envisageait de faire voter les élus du Comité d'entreprise sur le projet de réorganisation d'IMO, plus de 200 agents d'Orly et de Roissy d'IMO et d'autres secteurs étaient rassemblés, devant Raspail, marquant leur rejet de la politique de la direction d'ADP voulant imposer des plans massifs de suppressions de postes. Cette grève était appelée par les syndicats CGT, CFDT, CGC, et FO.

Pour le syndicat FO ADP, le mandat était le suivant: *"Unité pour le retrait du plan en l'état à IMO, Unité pour le retrait du plan de 800 suppressions de postes, Pour le maintien de tous les postes, de toutes les qualifications, l'Arrêt de la sous-traitance ; Pour le maintien du statut et de son unicité !"* (cf: tract FO)

#### Commentaires FO:

Devant cette nouvelle mobilisation et suite à notre courrier au DRH, la direction a décidé de suspendre la consultation du CE et d'ouvrir des négociations.

Le 20 mai une réunion de "cadre" devait définir le périmètre et le calendrier des négociations. Dans cette réunion, FO a réaffirmé sa position à savoir: *"le maintien des postes statutaires"* et *«les conséquences des 160 suppressions de postes, les postes sensibles, le devenir des 147 postes "restants" et la problématique de la sous-traitance. (...)*

Concernant le périmètre de ces négociations FO a rejeté tout *«caractère réducteur» qui aurait limité les négociations à «l'accompagnement social»*. Concernant le calendrier, *"FO a demandé à ce qu'on laisse du temps."* Mais, la Direction a maintenu la date butoir du 30 juin avec une réunion par semaine.

### Où en sommes-nous de ces réunions ?

Il y a eu 5 réunions : La dernière prévue se tient le 30 juin. La direction a souhaité organiser ces réunions en présentant activité par activité son projet de réorganisation autour de 4 thèmes: *"La gestion des actifs; l'activité commerciale (relation clientèle); les fonctions supports (dont le support informatique); les fonctions d'exploitation et de maintenance."*

Au fil des réunions, FO a rappelé son opposition au projet et a revendiqué les effectifs nécessaires car y compris dans l'organisation cible, les effectifs initialement prévus ne permettaient pas d'assurer la charge de travail. Il en ressort les évolutions suivantes :

#### a) Les effectifs :

##### **Pour les pôles IMON et IMOS**

- Renfort des régisseurs de zone à Roissy et à Orly, (+1 à Roissy et +2 à Orly) les portants à 12 au lieu de 9 initialement prévus soit 2 par zone sur chaque plateforme. Les régisseurs de zone étant toujours qualifiés en IIB alors que la définition des fonctions et leur charge de travail relèvent plutôt du IIC.
- Création de 6 contrôleurs "qualité des prestations" (IIB). 3 pour Roissy et 3 pour Orly soit 1 par zone.

Serait supprimé 2 postes de IIC1 (1 dans chaque pôle) "Chargé de la qualité des prestations" initialement prévu

- Création de 2 poste de IIC1 "agent technique" à IMON et IMOS pour le pilotage des travaux propriétaires infrastructures et espaces verts. (A IMOS le poste existait mais avait été supprimé dans le projet initial).

- Création de deux postes de IIC1 (1 à Roissy et 1 à Orly) en second œuvre dans le domaine travaux propriétaire.

#### **Pour le pôle IMOP**

- Création de deux postes de IIC1 (1 à Roissy et 1 à Orly).

#### **Commentaires FO:**

Les postes supprimés passent donc de 160 à 159 sur la totalité de la direction IMO et 77 emplois seraient créés contre les 65 prévus initialement. Soit au total 13 postes supplémentaires par rapport au projet initial.

Si les effectifs ont été présentés par la direction, au fur et à mesure des réunions, la prochaine réunion devrait permettre de négocier le dimensionnement des effectifs pour les activités de gestion propriétaire, gestion locative, relation commerciale ... \*

A plusieurs reprises, des organisations syndicales dont FO ont évoqué le sous effectif. Loin de régler le problème, le projet de la direction ne prend pas en compte les besoins réels en effectifs.

#### **b) La création d'un service aux internes**

La direction est revenue partiellement sur son choix de sous-traiter la maintenance sur l'ensemble du patrimoine immobilier en créant un service dédié aux besoins des services internes. Ce service serait rattaché aux unités opérationnelles de CDGL et ORYL. Ainsi, les niveaux 1 et 2 de maintenance (électrique, plomberie, confort climatique, serrurerie) seraient effectués par des agents ADP sur les bâtiments listés ci-dessous:

**Roissy: 19 bâtiments (7200, 7300, 7500, 7521, 7591, 5720, 5740, 7520, 6194, 6198, 7214, 7215, 7216, 3000, et les bâtiments 8800, 8805, 8806, 8807, 8808)**

La DRH s'est engagée à voir s'il était possible d'intégrer le bâtiment 3318 à Roissytch  
8 agents seraient affectés à ces missions.

**Orly: 40 bâtiments (Tous les bâtiments du parc central sauf 652 654 et le 640; les bâtiments 133, 134, 375, 600, 601, 602, 603 et Raspail)**

12 techniciens dont 2 pour Raspail seraient affectés à ces missions.

#### **Commentaires FO:**

Pour ce qui est de la sous-traitance, FO a fait part de son profond rejet. Pour rappel, la direction a pour projet de sous-traiter sous prétexte d'être aussi compétitif que les grandes foncières.

FO a voulu porter le débat sur le fond de la nécessité de sous-traiter. FO a souhaité connaître le montant des devis des entreprises de sous-traitance et que soit étudié des entreprises qui reviennent sur leurs choix de sous-traitance comme la SNECMA ou DISNEY qui ré internalisent leur maintenance. La direction n'a donné aucune réponse!

#### **POUR CONCLURE:**

De légères évolutions ne remettant en cause d'aucune manière le fond du dossier. Les évolutions sur les effectifs concernent uniquement le pilotage travaux propriétaire, la gestion parc immobilier, mais rien pour la gestion propriétaire, rien pour la gestion locative, rien pour la relation commerciale...

FO souhaite que la réunion du 30 juin se mène sur le terrain des effectifs. D'autant que les négociations sur les mesures d'accompagnement ont commencé et que la direction s'empresse de vouloir faire passer le dossier au Comité d'Entreprise, le 8 juillet prochain.

Pour notre part, nous demandons à la direction de reporter la consultation au mois de septembre.